



Direction Générale des Douanes

NOTE DE SERVICE N° 115 /MPMB/DGD/DU 29 AVR 2015
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Délocalisation des procédures douanières du Bureau Export

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers que suite à l'incendie survenu dans la nuit d'hier au Bureau Export Café Cacao, les procédures douanières de ce bureau sont temporairement délocalisées au bureau 9 (Vridi-Port).

Dès cet après-midi à 15h, l'ensemble du bureau sera à nouveau opérationnel sur le nouveau site pour accueillir les opérations de dédouanement.

C'est le lieu de rassurer tous les opérateurs de la filière café cacao que toutes les dispositions sont prises en vue de limiter les désagréments et pour un retour rapide du Bureau Export dans ses locaux.

Le Directeur Général des Douanes
Le Directeur Général
Colonel Major Issa COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National